

Diamants, vins, art: des placements alléchants mais à manier avec précaution
PUBLIÉ LE 13/01/2013



Par PARIS (AFP)© 2013 AFP

Forêts, livres anciens, diamants, de plus en plus d'épargnants sont tentés par ces placements originaux face à la faiblesse des rendements offerts par les produits financiers traditionnels, une démarche qui peut toutefois réserver de mauvaises surprises. Selon une enquête Ifop de novembre 2012, 4% des Français citent les placements forestiers comme leur investissement préféré, contre 2% pour l'art ou les actions ! "Les marchés boursiers sont restés longtemps déprimés, les placements tels que le livret A ou l'assurance-vie ne rapportent presque rien et la fiscalité sur l'immobilier est de moins en moins avantageuse d'où l'engouement des Français pour les investissements dans les panneaux solaires, le vin ou les chevaux de course", explique **Jean-Pierre Rondeau**, président de la compagnie des conseils en gestion de patrimoine indépendants.

L'épargnant souhaite aussi bénéficier des nombreux avantages fiscaux inhérents à la plupart de ces placements. La société Finestim propose par exemple les produits d'Aristophil, une entreprise spécialisée dans les lettres et manuscrits anciens. "Quelque 12.000 clients ont déjà investi dans nos collections, et ce chiffre est en augmentation constante", indique Gérard Lhéritier, le fondateur d'Aristophil. Patriwine, Cavedepargne ou Cavissima s'occupent de sélectionner des grands crus pour le profane en vins. La financière du teck propose des parts dans des forêts au Costa Rica ou au Panama.

"Ces placements peuvent paraître rassurants pour le consommateur vu leur caractère concret par rapport à l'immatérialité des produits financiers", relève Natalie Lemaire à la tête de la direction des relations avec les épargnants de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le gendarme français de la Bourse.

Difficile de revendre une forêt "L'AMF n'est pas là pour conseiller sur tel ou tel type de produit. En revanche elle a un rôle d'alerte. Avant de placer son argent, le consommateur doit toujours avoir pleinement conscience des risques encourus, ce qui n'est pas toujours le cas",

souligne-t-elle toutefois. Ainsi les diamants susceptibles de prendre de la valeur sont rares et la plupart des fonds spécialisés dans ce domaine n'apportent pas de précisions sur le processus de sélection des pierres, met en garde l'association de consommateur UFC-Que Choisir. Par ailleurs, seuls les diamantaires établissent des cours indicatifs, il n'existe ni Bourse, ni cotation officielle indépendante. De même pour les livres anciens. "**Aristophil est seul sur ce marché et fait monter les prix. En plus, les retours sur investissement que font miroiter certains intermédiaires qui vendent ces produits sont irréalistes. Du 8% annuel sans risque, soit 40% sur cinq ans, ça n'existe pas**", avertit **M. Rondeau**. De manière générale, l'AMF appelle à se méfier des rendements souvent très alléchants proposés par certains conseillers en investissement financier. "Il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé", rappelle Natalie Lemaire. En ce qui concerne les forêts, il est certes possible de défiscaliser une partie de l'investissement, mais ces avantages s'accompagnent d'engagements d'entretien parfois importants et le marché est restreint. La revente peut donc s'avérer très difficile. Les placements "atypiques" offrent aussi beaucoup moins de protection pour l'épargnant. Ils n'entrent pas dans la catégorie des produits financiers strictement réglementés. "De fait dans la plupart des cas, le seul droit applicable est le droit à la consommation", souligne Mme Lemaire. Elle rappelle aussi que si le produit proposé n'est pas régulé par l'AMF, en cas de problème, les recours seront limités.